

Secteur Tertiaire Informatique Filière étude - développement

Développeur Web et Web Mobile

Fil rouge: Projet Biblio

Accueil

Apprentissage

Période en entreprise

Evaluation



GESTION D'UNE BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Vous devez réaliser le système de gestion d'une bibliothèque universitaire selon les spécifications ci-dessous.

CAHIER DES CHARGES:

- Dans cette bibliothèque on trouve deux types d'ouvrages accessibles aux usagers: des livres et des revues périodiques. Ces derniers <u>ne</u> <u>seront pas gérés par le système informatique</u> et ne seront consultables que sur place. Pour des questions de simplification, nous considérons qu'il y a qu'un exemplaire par ouvrage.
- A tout ouvrage sera attribué un numéro d'identification qui devra être unique (sa cote).
- La bibliothèque est dirigée par une ou un bibliothécaire qui aura en charge la gestion des ouvrages et des usagers :
 - o Possibilité d'enregistrer un nouvel ouvrage.
 - Possibilité de sortir un ouvrage de la bibliothèque à condition qu'il ne soit pas emprunté par un usager.
 - o Création d'un nouvel usager, ou renouvellement e son abonnement.
 - Suppression d'un usager s'il n'a pas d'emprunt en cours ou si sa date de fin d'adhésion est dépassée.
 - Possibilité de visualiser la liste des usagers qui ont dépassé la date de retour d'un l'ouvrage emprunté afin de pouvoir faire une relance téléphonique ou par sms.
- Afin de pouvoir emprunter des livres, il faut être inscrit à la bibliothèque.
 Il existera deux types d'usagers: les professeurs et les étudiants.
 L'inscription à la bibliothèque se fera directement <u>auprès de la bibliothécaire</u>. Un simple visiteur ne pourra pas emprunter quoique ce soit et consultera les ouvrages sur place.
- La fiche d'un usager contient les informations suivantes : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, catégorie (étudiant ou professeur).
- Une fois inscrit, l'usager se verra remettre une carte qui l'identifie de façon unique lui permettant d'emprunter des livres. Cet identifiant sera constitué par la concaténation des trois premiers caractères de son nom,

des trois premiers caractères de son prénom et d'un numéro d'ordre à trois chiffres. La carte est délivrée pour un an.

- Les droits d'emprunt sont fonction de la catégorie de l'usager. Les professeurs peuvent emprunter jusqu'à 8 livres pendant 4 semaines alors que les étudiants ne peuvent emprunter que 3 livres pour une période de 2 semaines.
- Les informations (notice) sur un ouvrage seront les suivantes : auteurs, titre, éditeur, collection, date de parution, thème, disponibilité (présent, emprunté ou supprimé).
- La bibliothèque devra être accessible à partir d'un portail web. Toute personne devra pouvoir effectuer une recherche d'ouvrage sans être identifiée donc usager (il est simple invité). Cette recherche peut s'effectuer sur différents critères tels que l'auteur, l'éditeur, le titre, un thème.
 - L'usager connecté aura la possibilité de mettre ses recherches dans un « panier » qu'il pourra gérer par la suite. Lors de la gestion de ce panier, il pourra supprimer des ouvrages du panier ou le sauvegarder au format PDF afin d'avoir la liste des livres qu'il veut emprunter.
- Un usager identifié sur le site peut obtenir l'état de son compte sous forme d'un tableau de bord qui lui permet de connaître les livres qu'il a déjà empruntés, ceux qu'il a en cours d'emprunt et ses données personnelles (nom, prénom, numéro de carte, date de validité, mail, téléphone).
 - Il doit avoir la possibilité de modifier son mail et son numéro de téléphone de ses informations personnelles.
- Afin de vérifier l'activité de son fond bibliothécaire, le ou la bibliothécaire disposera de statistiques sur le nombre d'emprunt par ouvrage. Si sur une année un ouvrage est peu emprunté, il ou elle peut décider de le sortir du fond (la disponibilité de l'ouvrage passe à supprimé).

Vous concevrez:

➤ Soit une application unique :

Les options des menus devront être dynamiques en fonction de l'utilisateur connecté (bibliothécaire, usager, invité).

➤ Soit deux applications distinctes : Le portail web pour les usagers et les invités « front office » et l'application pour la ou le bibliothécaire « back office »).

Pour le « front office », on adoptera une démarche « Mobile-First » car la plupart des usagers visiteront le site à partir de leur smartphone.

Pour le « back office », on peut se restreindre à une visualisation sur PC qui sera le poste de la bibliothécaire.

La charte graphique reste libre. Le client reste à votre disposition.

TRAVAIL A REALISER:

Faire la maquette de l'application d'un des points de vue suivants :

- du point de vue du ou de la bibliothécaire :
 - ✓ La gestion des emprunts et des retours
 - ✓ La gestion des usagés
 - ✓ La gestion des ouvrages
 - ✓ La visualisation des statistiques
- du point de vue de l'usager
 - ✓ La recherche d'ouvrages
 - ✓ Son tableau de bord
 - ✓ La gestion du panier
 - ✓ La gestion de son compte
- du point de vue de l'invité
 - ✓ La recherche d'ouvrages